

Investissement de 5 M \$ à l'écocentre de La Tuque

La Tuque, le 5 octobre 2026 – La Ville de La Tuque a procédé cet après-midi à l'inauguration des travaux réalisés au cours des derniers mois à son centre de transbordement et écocentre. Cet investissement de 5 millions \$ a permis de remplacer le bâtiment incendié en 2021, de réaménager le site et de répondre aux meilleures standards en matière de sécurité et d'environnement. La municipalité a l'obligation légale, en vertu de son autorisation ministérielle délivrée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), que ses matières résiduelles soient couvertes en tout temps, afin d'en préserver la qualité et d'éviter une contamination. La Tuque a plus d'exigences à respecter, parce que son site n'est pas seulement un écocentre, c'est aussi un centre de transbordement.

Ce sont 9 000 tonnes de matières résiduelles qui sont transbordées chaque année à La Tuque pour être revalorisées. À cela s'ajoute des centaines de tonnes de résidus ligneux et de béton qui sont broyés ou concassés pour être réutilisés localement. Le centre de transbordement et écocentre latuquois reçoit annuellement plus de 26 000 visites.

Après analyse complète de plusieurs scénarios possibles, la municipalité a choisi de construire un méga dôme sur le site. La construction des murs de fondation qui le soutiennent a nécessité l'utilisation de 1 600 m³ de béton armé, un défi d'ingénierie impressionnant, car la fondation occupe plusieurs niveaux. Des murs de protection ont été prévus près des accès aux citoyens pour assurer leur sécurité, car les anciens garde-corps ne répondaient pas aux normes.

Le nouveau dôme a une superficie de 73,15 mètres (240 pieds) x 27,43 mètres (90 pieds). Il est divisé en quatre sections et les citoyens qui apportent leurs matières résiduelles à l'écocentre doivent les déposer directement à l'intérieur du dôme. Contrairement aux anciennes façons de faire, le bois de construction doit maintenant être entreposé à l'intérieur du dôme pour répondre aux normes environnementales liées à la quantité de matières qui transigent par notre site. L'entreposage des matières à l'abri des intempéries permet à la municipalité d'économiser des coûts de transport, car les matières sèches sont moins lourdes à transporter que les matières humides.

Les camions lourds qui font le transbordement pour apporter les matières chez Énergycycle passent maintenant par des portes de 8 mètres (26 pieds) de hauteur, ce qui facilite les opérations avec la machinerie lourde. Le réaménagement du site évite aussi aux camions lourds de circuler sur les mêmes voies d'accès que les citoyens, ce qui assure une meilleure sécurité sur les lieux. Dans ce projet, tout a été réfléchi et repensé pour créer un lieu propre, efficace et sécuritaire, répondant à toutes les exigences et normes que la municipalité doit respecter.

La Ville de La Tuque a bénéficié de subventions totalisant 1,4 million \$ pour la réalisation de ce projet de grande envergure. La construction du méga dôme a nécessité un investissement de 4,2 millions \$. Le reste des sommes dédiées au projet ont principalement servies à la démolition de l'ancien bâtiment incendié et de ses fondations. L'équipe municipale a évalué la possibilité de créer une plateforme de compostage dans le cadre de ce projet, mais

cela n'était pas envisageable en raison de la faible quantité de matières organiques produites. Tout comme les déchets et les matières recyclables, les matières organiques sont transbordées à La Tuque et envoyées par camion chez Énercycle à Saint-Étienne-des-Grès, où elles sont revalorisées. Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de La Tuque a d'ailleurs offert à ses citoyens du compost gratuitement le printemps dernier en guise de remerciements pour les efforts de la population dans l'utilisation du bac brun.

Le centre de transbordement et écocentre de La Tuque est le fruit d'un travail d'équipe. La gestion du site relève de la municipalité, les opérations incluant la main-d'œuvre sont le travail de la Coopérative de solidarité ETC en vertu d'une entente avec la Ville de La Tuque, l'équipe du Plateau de travail de la municipalité y joue un rôle important en assurant le remplacement des bacs roulants brisés, ainsi que dans l'entretien des lieux publics et finalement, des entrepreneurs s'occupent de la collecte des bacs roulants chaque semaine et du transport des matières vers Énercycle en vertu de contrats qu'ils ont avec la municipalité.

CITATION

« Ce qui me rend le plus fier dans la réalisation de cet important chantier, c'est que nous avons pris tout le temps nécessaire pour bien étudier tous les scénarios possibles, afin de trouver la meilleure option pour répondre à nos obligations, au plus bas coût possible pour nos citoyens. Nous pouvons dire mission accomplie. Nous avons maintenant la chance de pouvoir compter sur une infrastructure magnifique, adaptée à nos besoins, qui va nous permettre d'opérer notre site efficacement pendant de nombreuses années. »

- *Pierre Pacarar, maire de La Tuque*